

## Dicastère : Affaires sociales, 3<sup>ème</sup> âge & Santé

Centre médico-social de Monthey						
Missions	Base légale/ décisions du Conseil général et du Conseil municipal	Prestations	Réalisation en partenariat avec	Destinataires internes	Destinataires externes	Commentaires
AIDE ET SOINS A DOMICILE						
Offrir des prestations d'aide et de soins à domicile	Loi cantonale sur la santé du 9 février 1996 Mandat de prestation du 6 juillet 2007 délivré aux centres médico-sociaux du canton du Valais par le Département de la santé	Evaluation et conseils infirmiers	Médecins, hôpitaux, clinique de réadaptation, EMS, infirmières de liaison, entourage, etc.		Toutes personnes confrontées à des difficultés de santé, de handicap ou liées à l'âge, domiciliées sur la région desservie par le CMS de Monthey	
		Examens et soins infirmiers	Médecins, hôpitaux, clinique de réadaptation, infirmières de liaison, entourage, etc.		IDEM	
		Soins d'hygiène et de confort (douche, lever, coucher, aide à l'habillement, etc.)	Soins délégués par les infirmières aux aides familiales après évaluation de l'infirmière en santé publique		IDEM	
		Aide aux activités de la vie quotidienne (ménage courant, lessive, repassage)	Le client lui-même, entourage, Textura		IDEM	
		Livraison de repas à domicile	EMS "Les Tilleuls"		IDEM	

<b>Centre médico-social de Monthey</b>						
<b>Missions</b>	<b>Base légale/ décisions du Conseil général et du Conseil municipal</b>	<b>Prestations</b>	<b>Réalisation en partenariat avec</b>	<b>Destinataires internes</b>	<b>Destinataires externes</b>	<b>Commentaires</b>
		Accompagnement social	Pro-Senectute + tout le réseau des assurances sociales		IDEM	
		Conseils d'un(e) ergothérapeute	Association secutel et moyens auxiliaires (ASEMA)		IDEM	
		Moyens auxiliaires (planche de bain, cannes, chaise roulante)	ASEMA		IDEM	
		Système de sécurité par téléphone	ASEMA		IDEM	
		Conseils aux nouveaux parents	CDTEA *, crèches, garderies, pédiatres, etc.		Les nouveaux parents	
		Consultations des nourrissons	Crèches, garderies, pédiatres, etc.		Les nouveaux parents	
		Soins palliatifs et accompagnement en fin de vie	Antenne mobile de soins palliatifs du Chablais, médecins, hôpitaux, entourage, etc.		Toutes personnes nécessitant une prise en charge de type palliative	

Home « les Tilleuls »						
Missions	Base légale/ décisions du Conseil général et du Conseil municipal	Prestations	Réalisation en partenariat avec	Destinataires internes	Destinataires externes	Commentaires
Offrir un accueil, des prestations hôtelières, des soins et un accompagnement bio-psycho-social aux personnes âgées ayant atteint l'âge AVS	Directives du Département de la santé, des affaires sociales et de l'énergie (DSSE) du canton du Valais concernant les conditions à remplir par les EMS en vue de l'obtention de l'autorisation d'exploiter du 22 avril 2005	Logement Entretien des locaux		Résidants de l'EMS Locataires des appartements semi protégés		
		Repas – collations	DSR	IDEM	Familles - visites	
		Accompagnement – animations	Intervenants externes Bénévoles	IDEM		
		Entretien du linge personnel		IDEM		
		Fourniture et entretien du linge de maison	Buanderie Centrale - Sierre	Résidants de l'EMS		
		Coiffure		Résidants de l'EMS Locataires des appartements semi protégés		
		Pédicure	Pédicure indépendante	IDEM		
	Loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) du 18 mars 1994	Soins de base (AVQ) – hygiène et confort –		Résidants de l'EMS		

Home « les Tilleuls »						
Missions	Base légale/ décisions du Conseil général et du Conseil municipal	Prestations	Réalisation en partenariat avec	Destinataires internes	Destinataires externes	Commentaires
	Loi cantonale sur la santé (LS) du 9 février 1996 Concept de prise en charge des personnes âgées dépendantes approuvé le 10 août 2005 par le Conseil d'Etat du Canton du Valais	Soins infirmiers		Résidants de l'EMS Locataires des appartements semi protégés		
		Soins médicaux délégués	Médecins, hôpitaux et cliniques, infirmières de liaison, physiothérapeutes, ergothérapeutes	IDEM		
		Soins de confort, soins palliatifs, accompagnement en fin de vie et décès	Médecins, familles et proches, bénévoles, pompes funèbres, contrôle des habitants	IDEM		
Offrir un accueil, une orientation et de l'information aux résidants, aux familles et au public		Information sur les prestations, les conditions d'admission et les conditions financières d'hébergement et de soins	Réseau social communal, régional et cantonal, Pro-Senectute	IDEM	Futurs résidants Familles Tout public	
Donner de l'information sur les différentes sources de financement possibles pour le résidant ou futur résidant	Loi sur l'AVS Loi sur les Prestations complémentaires LPP Loi sur l'AI	Information et orientation dans le réseau des assurances sociales	Caisse de compensation Office AI du canton du Valais	IDEM	Futurs résidants Familles Tout public	
Fournitures de repas à domicile	Décisions du Conseil municipal du 19.12.2005 et du 10.07.2006	Repas équilibrés du lundi au samedi	DSR CMS		Personnes âgées à domicile	

Home « les Tilleuls »						
Missions	Base légale/ décisions du Conseil général et du Conseil municipal	Prestations	Réalisation en partenariat avec	Destinataires internes	Destinataires externes	Commentaires
Fournitures de repas pour les structures de la petite enfance	Décision du conseil municipal du 19.12.2005 et du 10.07.2006	Repas « Fourchette verte » du lundi au vendredi	DSR		La Tonkinelle La Tartine	

<b>Service social</b>						
<b>Missions</b>	<b>Base légale/ décisions du Conseil général et du Conseil municipal</b>	<b>Prestations</b>	<b>Réalisation en partenariat avec</b>	<b>Destinataires internes</b>	<b>Destinataires externes</b>	<b>Commentaires</b>
Répondre aux besoins d'information et d'orientation sociale	La loi cantonale sur l'intégration et l'aide sociale du 29.03.1996 (LIAS)	<p>Information et orientation sociale.</p> <p>Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Information sociale au guichet (garde d'enfants, séjours vacances, orientation vers un service spécialisé, etc.)</li> <li>• Action de prévention dans les écoles sur l'endettement des jeunes adultes</li> <li>• Elaboration d'une brochure sur les assurances sociales</li> <li>• Organisation d'une séance d'information tout publique par exemple sur les problèmes dépendances ou sur les droits des chômeurs</li> <li>• Etc.</li> </ul>	Réseau social régional, communal et cantonal		Toutes personnes domiciliées sur la région desservie par le service social de Monthey	

Service social						
Missions	Base légale/ décisions du Conseil général et du Conseil municipal	Prestations	Réalisation en partenariat avec	Destinataires internes	Destinataires externes	Commentaires
		<p>Accompagnement social au travers d'un projet social défini en partenariat avec l'usager qui a pour but la réintégration sociale et/ou professionnelle et économique des personnes dans le cadre des dispositions légales cantonales</p> <p>Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet social de restauration de la personne avec par exemple comme objectif un suivi médical régulier.</li> <li>• Projet social de réinsertion sociale avec par exemple comme objectif d'aider deux fois par semaine à la préparation des repas communautaires</li> <li>• Projet social de réinsertion socioprofessionnelle avec par exemple comme objectif de participer à un stage d'évaluation de compétences dans une structure spécialisée dans la réinsertion professionnelle</li> <li>• Etc.</li> </ul>	Administration et service spécialisé dans les domaines de la sécurité sociale, de la santé, de l'emploi, du droit, de la famille, du logement, etc.		Toutes personnes en difficulté en raison de problèmes liés notamment à la santé, à l'emploi, au logement, à la famille, aux assurances sociales	

Service social						
Missions	Base légale/ décisions du Conseil général et du Conseil municipal	Prestations	Réalisation en partenariat avec	Destinataires internes	Destinataires externes	Commentaires
		Attribution d'une aide financière dans le cadre des dispositions légales cantonales Par exemple : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une aide sociale complète</li> <li>• Un complément à des revenus ou à des indemnités de chômage</li> <li>• La prise en charge d'un placement institutionnel</li> <li>• Etc.</li> </ul>	Les communes de domicile		Toutes personnes répondant aux critères d'octroi de l'aide sociale	
Répondre aux besoins d'aide administrative		Aide à la gestion administrative et des frais médicaux Par exemple : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une aide pour remplir un formulaire (AI, PC, AVS, subside LAMAL, etc.)</li> <li>• Une aide pour apprendre à effectuer la gestion de ses frais médicaux</li> <li>• Une aide pour remplir ses impôts</li> <li>• Etc.</li> </ul>	Pro Senectute, Emera, Caritas, Service de la tutelle officielle, caisses maladie, contributions, AVS, AI, PC, etc.		Toutes personnes rencontrant des problèmes de gestion dans ses affaires courantes	

Service de la Tutelle officielle						
Missions	Base légale/ décisions du Conseil général et du Conseil municipal	Prestations	Réalisation en partenariat avec	Destinataires internes	Destinataires externes	Commentaires
Sauvegarde des intérêts personnels des bénéficiaires (mandats attribués par les Chambres pupillaires)	Code civil suisse (CCS) Loi valaisanne d'application du CCS Ordonnance sur la tutelle	Choix d'un lieu de vie indépendant ou en institution	Bailleurs, établissements médico-sociaux Office de la Population		Pupilles et leurs familles	
		Prise ou maintien d'un emploi	Employeurs privés et publics Chambres pupillaires*		Pupilles	* doivent notamment approuver les contrats d'apprentissage
		Gestion des situations de crise	Médecins traitants et médecins de garde, police, hôpitaux, Chambres pupillaires		Pupilles et leurs familles	
		Participation au suivi médical ambulatoire (réunions de réseau)	Médecins traitants et autres intervenants sociaux		Pupilles	
Sauvegarde des intérêts matériels des bénéficiaires (mandats attribués par les Chambres pupillaires)		Obtention et gestion des revenus (salaires et rentes diverses)	Employeurs, assureurs sociaux et privés, services d'aide sociale		Pupilles et leurs familles	
		Contrôle du versement des rentes et autres entrées sur le CCP de la Tutelle	Service « Finance & Gestion »		Pupilles et leurs familles	

<b>Service de la Tutelle officielle</b>						
<b>Missions</b>	<b>Base légale/ décisions du Conseil général et du Conseil municipal</b>	<b>Prestations</b>	<b>Réalisation en partenariat avec</b>	<b>Destinataires internes</b>	<b>Destinataires externes</b>	<b>Commentaires</b>
		Etablissement des demandes d'aide sociale et des factures mensuelles	Service social communal		Pupilles et leurs familles	
		Enregistrement des factures adressées aux pupilles	Service « Finances & Gestion »		Créanciers des pupilles	
		Gestion des caisses-maladies LAMal et LCA, des assurances ménages et RC	Divers assureurs maladie et assureurs choses		Pupilles et leurs familles	
		Etablissement de la facture des frais de gestion pour mandats hors commune	Service « Finances & Gestion »	Commune de Monthey	Communes parties à la convention intercommunale	
		Administration de la fortune mobilière et immobilière	Instituts bancaires et autres gestionnaires de fortune, particuliers		Pupilles et leurs familles	
		Etablissement des déclarations d'impôts et contrôle des décisions de taxation		Service des contributions communal	Service des contributions cantonal	
		Traitement des actes de poursuite et désendettement	Office des poursuites, tribunaux, créanciers publics et privés		Pupilles	
		Préservation des droits successoraux des bénéficiaires, liquidation de leur propre succession	Autorités tutélaires		Pupilles, héritiers et autres successeurs des pupilles	

<b>Service de la Tutelle officielle</b>						
<b>Missions</b>	<b>Base légale/ décisions du Conseil général et du Conseil municipal</b>	<b>Prestations</b>	<b>Réalisation en partenariat avec</b>	<b>Destinataires internes</b>	<b>Destinataires externes</b>	<b>Commentaires</b>
Répondre aux demandes spécifiques des autorités tutélaires ou du pouvoir judiciaire	Correspondances et mandats tutélaires ad hoc instaurés par ces autorités en application du CCS et de la jurisprudence du Tribunal fédéral	Etablissement de la filiation paternelle et de conventions alimentaires en faveur d'enfants issus de parents non mariés	Chambre pupillaire de Monthey		Parents non mariés domiciliés sur le territoire de la Commune de Monthey	
	Décision judiciaire	Administration de succession	Juge de Commune		Héritiers inconnus	
Dispenser une information appropriée sur le droit tutélaire ainsi que sur la nature et l'étendue des prestations du STO	Décision informelle des supérieurs hiérarchiques (Président de Commune, Président du dicastère et Président de la Chambre pupillaire communal)	Formation et informations sur la mise en œuvre des mesures tutélaires et sur l'activité des mandataires tutélaires professionnels	Chambres pupillaires et Hautes Ecoles Sociales	Services communaux	Tuteurs privés, travailleurs sociaux en formation, intervenants sociaux divers	
	Convention de droit public sur l'extension des activités du STO (convention intercommunale)					
Favoriser le désendettement des habitants de Monthey	Statuts de la Fondation Montheysanne d'Assainissement Financier (FMAF)	Mise à disposition des mandataires officiels ou privés des fonds nécessaires au désendettement	Services sociaux publics ou privés, notamment Caritas	Service « Finances et Gestion »	Habitants de Monthey satisfaisant aux critères définis par la FMAF	
	Cahier des Charges de l'Adjoint au chef de service approuvé par le CM en 2000					